

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AUTO CARS S.A.I COTE D'IVOIRE » en abrégé « ACCI S.A.I »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
CITE SIPIM, Lot NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Fév. 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO CARS S.A.I COTE D'IVOIRE » en abrégé « ACCI S.A.I »

Objet : LOCATION ET VENTE DE VOITURES, COMMERCE, IMPORT-EXPORT, PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
CITE SIPIM, Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M SALISSOU AMADOU ISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03018 du 16/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21873/GTCA/RC/2023 du 16/03/2023

